



Faire venir ma belle soeur en France

Par **Marycat**, le **04/02/2016** à **16:06**

Bonjour.

Nous vivons en France avec mon mari, je suis française et mon mari est marocain d'origine et a acquis la nationalité française. Nous souhaiterions faire venir sa soeur en France pour des raisons de santé (sa pathologie doit être prise en charge dans un établissement français car complexe et les soins apportés au Maroc jusqu'à présent n'ont faits qu'empirer la situation). Comment pourrait-on faire pour la faire venir ou trouver un contrat de travail pour elle ? Quelle démarche pourrait nous permettre de lui faire accéder au système de soins ? Par avance, je vous remercie de nous éclairer.

Cordialement,

Mary.

Par **youris**, le **04/02/2016** à **17:07**

bonjour,

il existe une convention de sécurité sociale franco-marocaine qui pourrait permettre de soigner votre belle-soeur si les soins ne sont pas possibles au maroc.

sinon votre belle soeur doit se renseigner dans un consulat de france au maroc pour obtenir un visa long séjour.

salutations